

Article original

Pour une didactique de l'entretien pédagogique en classe de français

Arnaud OUEDRAOGO

Ecole Normale Supérieure BURKINA FASO

Auteur correspondant : E-mail : ouederarnaud@yahoo.fr

Téléphone : 226 70 56 15 14

Article soumis le 02/05/2026 et accepté le 11/05/2026

Réf : AUM13-0228

Résumé :

L'entretien pédagogique (EP) est une activité qui se déroule entre l'encadreur pédagogique et l'enseignant juste après l'observation du cours lors des visites de classes. Il constitue un cadre propice pour l'analyse réflexive des pratiques enseignantes en vue de l'amélioration des compétences professionnelles des enseignants et partant, la qualité de l'éducation. Comment est-il mené ? Sa pratique actuelle permet-elle réellement à l'enseignant d'améliorer sa conduite de classe ? Comment améliorer l'entretien pour permettre aux enseignants d'en tirer meilleur profit ? Telles sont les préoccupations de cette étude dont les informations ont été recueillies au cours du premier trimestre de l'année 2026 auprès de 40 enseignants, 10 encadreurs pédagogiques de français mais également à travers l'observation de 3 entretiens pédagogiques et l'analyse de 20 rapports de visites de classes. L'étude révèle que l'EP est mené après des visites de classe qui n'ont pas toujours reçu l'assentiment des professeurs. Il se mène de façon routinière, sans enjeu, avec des enseignants passifs, ce qui ne permet pas à l'EP d'atteindre les objectifs visés. La recherche penche pour une didactique de l'entretien pédagogique et propose alors des stratégies d'amélioration de l'EP.

Mots clés : Entretien - analyse – compétences- didactique- stratégies

Towards a pedagogical approach to the pedagogical interview in the French classroom

Abstract:

Pedagogical interview (PI) is an activity occurring between the pedagogical supervisor and the teacher right after the classroom observation during class visits. It provides a suitable setting for a reflective analysis of teaching practices with the aim of improving teachers' professional skills and therefore, the quality of education. How is it conducted? Does its current practice actually enable teachers to enhance their classroom management? How can we improve the interview to allow teachers to get the most out of it? These are the concerns of this study based on data collected during the first quarter of 2026 from 40 teachers, 10 pedagogical supervisors of French, as well as through the observation of three pedagogical interviews and the analysis of 20 class visit reports. The study reveals that the PI is conducted after class visits that did not always have the consent of teachers. It is conducted as a routine, without any stakes, with passive teachers; which prevents the PI from achieving its intended objectives. The research leans towards a didactic approach to the pedagogical interview and subsequently proposes strategies for its improvement.

Key words: *interview - analysis – skills- didactics- strategies*

Introduction

Au regard du rôle important que joue le français dans l'éducation et la vie sociale, de multiples efforts sont consentis par les différents partenaires pour rendre son enseignement efficace. Au Burkina Faso, chaque encadreur pédagogique se doit de procéder au suivi pédagogique d'un certain nombre d'enseignants selon l'arrêté N° 2018-273/MENA/SG/DGEPFIC/DEPPE du 5 septembre 2008 portant adoption du document de stratégie intégrée de renforcement de l'encadrement pédagogique (SIREP 2018). L'objectif est de permettre à chaque enseignant de bénéficier d'un suivi pédagogique régulier. Le suivi se fait à travers des visites de classes qui comportent deux volets : une observation d'une séance de cours en situation réelle de classe et une séance d'entretien avec l'enseignant. Les entretiens pédagogiques constituent des moments propices pour les encadreurs pédagogiques qui doivent s'en servir pour guider les enseignants à mieux organiser leurs activités de classe dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement du français dans les lycées et collèges.

C'est donc dire que le rôle de l'entretien pédagogique (EP) dans l'amélioration des conduites de classes est capital, mais des critiques sont formulées à l'endroit de sa pratique et le constat sur le terrain révèle de nombreuses insuffisances. En effet, les visites de classe donnent une impression générale de « déjà vu » et laissent un goût d'inachevé. L'enseignant n'a pas souvent l'impression d'avoir progressé après le passage de l'encadreur pédagogique en raison du climat délétère dans lequel se déroule l'entretien régulation/remédiation ou l'appui/conseil entre autres (SIREP, 2018). Certains enseignants refusent même les visites de classe parce qu'ils redoutent cette phase de l'EP. Ce moment était appelé ironiquement par des enseignants "le confessionnal" (Bernard Jolibert, & Jean Lombard, 2008, p. 113), par analogie avec la confession dans la religion catholique au cours de laquelle, dans un isolement, entre le prêtre et le fidèle, celui-ci avoue ses péchés après un examen de conscience personnel.

(John Loughran, & Amanda Berry, 2005, p.13) soulignent que la principale critique adressée aux situations d'EP tient au fait que les Conseillers Pédagogiques (CP) livrent aux enseignants les résultats de leur démarche réflexive et ne leur autorisent pas vraiment la mise en œuvre autonome et singulière de la leur. Autrement dit, la démarche réflexive est escamotée au profit du conseil. (Abdoulaye Ouattara, 2009) relève à son tour que les textes mettent en avant une formation continue empreinte de beaucoup d'autoritarisme, une situation qui ne convient pas à l'esprit du moment en matière de formation des adultes. La double casquette de l'encadreur pédagogique (compagnon et censeur) génère des germes de méfiance entre encadreurs et enseignants, ce qui n'est pas gage d'une bonne collaboration telle qu'on pourrait le souhaiter en situation de formation des adultes.

Nous inférons de ce fait que la pratique de l'EP présente des insuffisances qui compromettent l'accompagnement et, partant, l'atteinte de la qualité de l'enseignement du français, et est donc appelée à évoluer pour être davantage efficiente.

A l'origine, l'entretien pédagogique était mené en milieu professionnel au XIX^{ème} siècle entre le patronat et les travailleurs dans la perspective de leur avenir dans l'entreprise. Dans le domaine de l'éducation, l'entretien fait son entrée dans le cadre de la formation continue des enseignants. Il est utilisé comme une stratégie et un outil de collecte et d'analyse des besoins de l'enseignant par son supérieur administratif ou pédagogique. (Georges Lapassade, 1958) le compare à un examen médical qui vise à localiser le mal avant de le soigner.

Il est défini alors selon (Eric Flavier, 2009, p.12) comme une situation dialogique consistant en un travail sur le travail. Le premier travail est celui de l'enseignant qui dispense son cours devant ses élèves. Le deuxième travail est la réflexion qui se mène sur le premier travail. C'est une réflexion de deux parties c'est-à-dire l'enseignant et l'encadreur pédagogique sur le travail de l'enseignant. Son objectif selon (Mamane Nassirou Mamane, 2002, p.152) est de permettre

« un suivi pédagogique de l'enseignant pour identifier et proposer des solutions aux insuffisances constatées en vue d'atteindre un enseignement de qualité auquel aspire tout système éducatif ».

(Bernard Jolibert et Jean Lombard, 2008) définissent le rôle de l'EP et de l'encadreur en affirmant que l'EP mêle étroitement évaluation, conseil et formation. L'encadreur joue le rôle d'évaluateur en ce sens qu'il porte un jugement, il apprécie le travail de l'enseignant. L'encadreur pédagogique est conseiller à partir du moment où il indique à l'enseignant comment il aurait pu procéder pour mieux réussir son enseignement. Ainsi il le guide, l'oriente et l'accompagne.

Partant de l'écart entre la pratique du terrain en matière d'EP et l'EP tel qu'il se doit d'être pratiqué, l'étude se pose une question principale : quelle analyse peut-on faire de la pratique de l'EP entre encadreurs pédagogiques et professeurs de français des lycées et collèges au Burkina Faso ? Trois questions secondaires sous-tendent la principale : Comment l'EP est-il conduit ? Quelles sont les

insuffisances constatées dans la pratique de l'EP ? Comment rendre la pratique de l'EP plus efficace ?

L'objectif principal de cette étude est d'analyser la pratique de l'EP dans l'accompagnement des professeurs de français des lycées et collèges au Burkina Faso dans le but de la rendre plus efficace. Les objectifs secondaires sont d'abord de décrire la pratique de l'EP, ensuite identifier les insuffisances constatées dans la pratique de l'EP et enfin proposer des solutions pour améliorer l'efficacité de la pratique de l'EP. L'hypothèse principale suivante a été émise : L'EP, tel que conduit comporte des insuffisances d'ordre organisationnel et déontologique. Comme hypothèses secondaires : la pratique de l'EP est faite par conformisme sans plus-value pour les enseignants, les insuffisances de la pratique de l'EP sont liées aux démarches et au contenu.

Pour se mener, l'étude s'adosse sur la théorie de la pratique réflexive, définie par (Donald Schön, 1994, p.6) comme la capacité, l'habileté, l'aptitude d'un individu à pouvoir réfléchir sur sa pratique professionnelle. Après avoir réalisé une tâche, le sujet doit pouvoir avoir la possibilité, les facultés et les moyens nécessaires pour analyser comment la tâche a été réalisée, quelles sont les insuffisances, comment il aurait pu mieux réussir, quel sera l'effet de son action. Il devrait pouvoir fournir des réponses plus ou moins objectives et vérifiables par des indicateurs à un ensemble de questions en relation avec son action, ses contours et ses répercussions. L'objectif visé est de permettre de mener une analyse sur comment l'action a été réalisée.

La pratique réflexive est alors une démarche centrée sur une exploration de l'agir professionnel pour découvrir les connaissances théoriques ou le chemin qui conduit vers une meilleure exploitation des actions. La finalité est de se servir de toutes les conclusions auxquelles on a abouti comme une expérience devant servir à mieux réussir la tâche ultérieurement. Le fait alors de se servir de cette expérience dans les tâches ultérieures permet d'affirmer qu'il y a développement des compétences.

C'est en cela que Perrenoud pense que le praticien réflexif s'utilise lui-même comme étant son objet d'étude dont la visée est d'en faire une critique constructiviste propre à produire des savoirs qui seront réinvestis ultérieurement. Pour l'enseignant, une action réflexive sur une séance lui permet de faire une analyse qui va depuis la planification de son cours jusqu'à son exécution et le réinvestissement que les apprenants pourraient en faire.

(Donald Schön, 1994) a conçu une pratique réflexive qui s'opère en 2 étapes. La première étape est en lien avec ce qui se passe au cours de la réalisation de l'action. « C'est le niveau où il est possible de modifier un comportement, action, intervention au moment même où on la fait » (Mamane Nassirou Mamane, 2022, p. 4). Pendant le déroulement de sa séance, l'enseignant peut, à tout moment, changer ce qu'il avait prévu sur sa fiche pédagogique au regard de la réalité présente : une phrase exemple peut être changée, de même qu'il passer d'une démarche inductive à une démarche déductive tout comme il peut passer d'une technique à une autre.

La deuxième étape est l'analyse réflexive sur l'action. Elle se déroule après la réalisation de l'action et requiert la mobilisation des connaissances de l'acteur sur sa profession afin de porter un jugement critique sur la façon dont l'action a été posée. Pour le cas de l'enseignant, sa connaissance doit porter sur l'ensemble du référentiel de compétences de l'enseignement : déontologie, connaissance de la pédagogie générale et des démarches pédagogiques, maîtrise du contenu disciplinaire, connaissance du contexte environnemental et des innovations. Ces deux étapes forment l'axe de saisie de la réalité. Le deuxième axe est celui de la transformation qui consiste à exploiter les conclusions qui se dégagent de cette analyse pour un réinvestissement ultérieur et un partage avec les autres acteurs.

L'étude est donc une analyse de la pratique de cette activité dite « Entretien pédagogique (EP) » dans le but d'améliorer son efficacité. Comme articulation du travail, les matériels conçus pour collecter les données ainsi que la méthode suivie pour traiter les données

recueillies sont d'abord présentés. Par la suite, les résultats de l'étude sont analysés puis discutés.

1. Matériels et méthodes

1.1. Les instruments de collecte des données

Les informations ont été collectées auprès de 40 enseignants, 10 encadreurs pédagogiques de français mais également à travers l'observation de 3 entretiens pédagogiques et l'analyse de 20 rapports de visites de classes. Trois outils de collecte des données ont été conçus : un questionnaire d'enquête, un guide d'entretien et une grille d'analyse de séances d'EP.

Le questionnaire d'enquête a été destiné aux professeurs de français des lycées et collèges. Comportant des questions ouvertes et fermées organisées autour des points clés de la recherche que sont la pratique de l'EP, son contenu, les difficultés rencontrées et les insuffisances, il a permis de recueillir leurs avis et leurs propositions.

Le guide d'entretien dont le type est semi directif a permis de recueillir le point de vue des encadreurs pédagogiques sur les mêmes préoccupations que celles posées aux enseignants. La grille d'analyse de séances d'EP a été organisée autour de trois axes : l'accueil, le contenu et l'interaction enseignants encadreurs pédagogiques. Elle a permis de faire une observation directe non participante de la conduite de l'EP et de recueillir de visu comment l'EP est mené et quels sont les différents contenus qu'il revêt.

1.2. Méthode de traitement et d'analyse des données

Les données recueillies à partir du guide d'entretien et de la grille d'analyse ont été dépouillées et traitées manuellement. Quant aux données collectées à partir du questionnaire, elles ont été analysées au travers de tableaux grâce au logiciel de traitement de données Excel.

La méthode mixte qui allie les approches qualitative et quantitative a été privilégiée. La recherche qualitative a permis de juger de la

capacité des encadreurs pédagogiques à prendre suffisamment du recul pour exposer les insuffisances de leurs pratiques d'entretien et de vérifier l'hypothèse sur les insuffisances d'ordre pédagogique, relationnel et institutionnel de ces pratiques d'entretien. La recherche quantitative, quant à elle, est exploitée dans les appréciations que les professeurs de français font de l'EP.

2. Résultats

La présentation des résultats comporte 5 sous points : le profil des enseignants, la pratique de l'EP, le contenu de l'EP, les insuffisances et les apports de l'EP.

2.1. Les enseignants : profil, ancienneté et formation reçue

19 enseignants sur les 40 soit 47,5% ont une ancienneté comprise entre 1 et 5 ans ; 30 % soit 12 enseignants ont une ancienneté comprise entre 6 et 10 ans ; 07 enseignants, soit 17,5 % ont une ancienneté comprise entre 11 et 15 ans et 2 enseignants ont plus de 15 ans d'ancienneté, ce qui représente 5 % du total. On dénombre 4 filières académiques de bases pour les enseignants : Lettres modernes 23 (57,5 %), Histoire et archéologie 9 (22,5 %), géographie 6 (15 %) et linguistique 2 (5 %). 22 enseignants (57,5%) sont sans formation initiale, tandis que 17(42,5%) ont reçu une formation initiale à l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

2.2. La pratique de l'EP

27 des 40 enseignants soit 67,5 % déclarent avoir déjà reçu au cours de leur carrière des visites de classes et donc ont bénéficié d'un entretien pédagogique. Ils déclarent que les entretiens se déroulent après l'observation de cours et se tient entre l'enseignant et l'encadreur pédagogique dans un lieu assez discret. La durée varie entre 45 minutes et 1heure 15 minutes. Après la présentation de l'encadreur pédagogique et les informations sur l'enseignant, chaque encadreur organise l'entretien comme il l'entend selon les enseignants.

Les encadreurs pédagogiques relèvent quatre (4) étapes dans la conduite de l'EP : identification de l'enseignant, autocritique (ou auto analyse) du cours par l'enseignant, analyse du cours (animation de la classe, méthodologie, contenu) et analyse des aides didactiques (cahier d'absences, fiche pédagogique, cahier de textes, cahiers d'élèves). Ils relèvent toutefois qu'ils ne suivent pas toujours le même ordre.

Pour les encadreurs pédagogiques, leur rôle est de mener l'entretien avec l'enseignant en lui faisant connaître les points forts et les points à améliorer de sa prestation. Quant à l'enseignant, son rôle est de prendre en compte les critiques de l'encadreur et les intégrer pour améliorer ses prestations futures. Ils disent suivre la démarche réflexive mais affirment que tous les enseignants ne sont pas capables de faire une bonne analyse de leurs prestations.

2.3. Le contenu de l'entretien pédagogique

Lors de l'entretien, les enseignants déclarent avoir été entretenus autour des points consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau I : Contenu pris en compte par l'EP

Rubriques de l'entretien	Enseignants ayant bénéficié d'1 entretien en lien	%	Enseignants satisfaits	%
Aspects relationnels				
Activités de démarrage de la séance (Mise en route)	12	44,44	5	41,66
Attitude de l'enseignant	27	100	17	62,96
Aspects pédagogiques				
Fiche pédagogique	21	77,77	15	55,55

Objectifs pédagogiques	25	92,59	10	40
Méthodes et techniques pédagogiques	15	55,55	7	46,66
Centration sur l'apprenant	17	62,96	8	47,05
Différenciation	11	40,74	6	54,54
Aspects didactiques				
Contenu	27	100	11	40,74
Evaluation	18	66,66	7	38,88
Aides didactiques	17	62,96	10	58,82
Documents et autres activités				
Documents	7	25,92	3	42,85
Activités parascolaires	00	00	00	00

Source : *Enquête de terrain Arnaud mars 2026*

Sur 12 rubriques de l'entretien pédagogique retenues, tous les enseignants disent avoir été entretenus autour de 2 : les contenus et l'attitude de l'enseignant. 4 points de satisfaction dont le seuil de satisfaction est supérieur à 50% ont été enregistrés : les aides didactiques, la différenciation, la fiche pédagogique et l'attitude de l'enseignant. Les activités parascolaires n'ont été abordés à aucun des entretiens.

Les entretiens pédagogiques objets d'observation ont été menés autour de 4 points : l'animation de la classe, la méthodologie utilisée par l'enseignant pour mettre en œuvre son cours du jour, le contenu de la leçon et l'examen des documents pédagogiques.

Les rapports de visites de classes tiennent tous en une page chacun et donnent à voir une structuration similaire chez tous les encadreurs pédagogiques : identité de l'enseignant, présentation du déroulement de l'activité, relevé des aspects positifs sur les triples plans de l'animation de la classe, la méthodologie et le contenu et enfin l'évocation des aspects qui pourraient être améliorés par

l'enseignant. En fonction des observations de l'encadreur, les informations sont succinctement relatées dans un style descriptif.

2.4. Les insuffisances de l'entretien pédagogique

Les enseignants relèvent ces différents points comme des points d'insatisfaction, des insuffisances constatées lors de l'EP :

- certains encadreurs pédagogiques établissent une barrière, gardent leur distance avec les enseignants ;
- pour certaines activités au 2nd cycle telle l'expression écrite, on ne donne pas à l'enseignant suffisamment d'outils sur les démarches;
- ambiguïté autour des méthodes d'enseignement ;
- manque d'unanimité des encadreurs pédagogiques sur certains points didactiques tels les objectifs généraux et spécifiques ;
- les encadreurs sont parfois peu courtois envers les enseignants ;
- des contradictions entre encadreurs sur certaines pratiques et notions ;
- certaines préoccupations ou insuffisances relevées n'ont pas de proposition d'amélioration
- les propositions de l'enseignant ne sont pas prises en considération ;
- l'encadreur pédagogique veut obliger l'enseignant à pratiquer forcément selon lui sa vision
- refus, oppositions ou contestations parfois infondés de certains encadreurs ;
- manque de considération et de respect de certains encadreurs à l'égard des enseignants ;

- approche maladroite de certains encadreurs.

Les griefs des enseignants contre les encadreurs pédagogiques sont : l'attitude condescendante de certains encadreurs pédagogiques, la volonté de montrer à l'enseignant qu'il est son supérieur, l'attitude débraillée ou l'extrême modestie, l'arrogance verbale, les contradictions avec les instructions officielles ou les manuels, les réponses escamotées, évasives ou pas convaincantes, les hésitations sur certaines réponses. D'une manière générale, ce sont les comportements des encadreurs pédagogiques qui sont décriés par les enseignants.

Quant aux encadreurs pédagogiques, ils ont reconnu que la pratique de l'EP a des insuffisances qui sont : l'insuffisance du temps imparti pour l'EP lors des suivis, le tempérament de certains encadreurs qui frustre les enseignants, la violation de certaines normes requises dans la pratique de l'EP : la mise en confiance, le respect de la personnalité de l'enseignant, l'écoute active et aussi l'excès de confiance de certains enseignants.

Leur point de vue est que certains enseignants arrivent avec des aprioris, ceux de n'avoir pas à apprendre d'un encadreur pédagogique donc ils viennent à l'EP sans support pour prendre note. D'autres enseignants se comportent en « égaux » des encadreurs ou comme si l'encadreur n'était pas « mieux » qu'eux. Ils les regardent parfois avec dédain ou suffisance. Les encadreurs relèvent que la plupart des enseignants reçus en EP sont incapables de faire une autoévaluation ou une autoanalyse de leurs pratiques et disent le plus souvent s'en remettre aux conseils de l'encadreur pédagogique. L'analyse des séances d'EP laisse entrevoir comme insuffisance que la pratique réflexive est très peu développée chez la plupart des enseignants qui préfèrent juste écouter l'encadreur pédagogique.

2.5. Les apports de l'entretien pédagogique

De l'EP, 7 enseignants soit 27,92 % disent avoir bénéficié de conseils qui leur ont permis de revoir leurs pratiques de classes. Ils citent des

points de l'animation de la classe comme la mobilité et l'amélioration des relations entre les élèves. Au niveau des démarches méthodologiques, le questionnement et l'utilisation de certains matériels didactiques sont relevés. Les autres apports sont des informations sur de la documentation nécessaire à la préparation des cours.

3. Discussion

Les résultats montrent que 67,5 % des enseignants ont déjà reçu une visite suivie d'un EP, ce qui signifie que l'EP est régulièrement pratiqué mais des efforts restent à faire pour permettre à tous les enseignants d'en bénéficier. Ces chiffres corroborent ceux de la (SIREP, 2018) qui a enregistré que 64% des enseignants ont reçu une visite de classe entre 2015 et 2017 avec un ratio national de 40 enseignants pour un encadreur en 2017. Quant au moment où l'EP est conduit, une seule période est indiquée, toujours après la présentation de la leçon par l'enseignant. C'est la phase dite d'auto évaluation pendant laquelle l'enseignant, selon (Donald Shon, 1994) est appelé à évaluer lui-même sa propre action. C'est cette période qui est redoutée par les enseignants car comme le souligne (Georges Lapassade, 1958), il est difficile de parler de soi et surtout d'expliquer qu'on a des difficultés. Il revient donc à l'encadreur pédagogique de rassurer l'enseignant et de lui donner les moyens nécessaires de s'exprimer.

Aussi, les enseignants n'ont pas été capables de donner le fil conducteur des EP qu'ils ont reçus, de même que ses différentes étapes. Cela pourrait être dû à un manque de concentration, un oubli ou un manque d'intérêt pour l'EP. Cette attitude confirme l'étude de la (SIREP, 2018) qui relève que les EP se conduisent parfois dans un climat peu convivial. Sinon, comment comprendre qu'après une heure de temps passé, que l'enseignant ne puisse pas se rappeler des grandes étapes surtout si celles-ci ont été annoncées comme il se doit. Même que certains enseignants ne sont pas à leur première visite de classe. Peut-être aurait-il été plus judicieux que l'encadreur pédagogique accorde un temps de préparation de

l'analyse du cours à l'enseignant ? (Linda Allal,1991) le recommande fortement parce que le temps permet à l'enseignant d'avoir le plus grand degré de distanciation, de décentration possible et de s'interroger profondément sur son action.

Chez les encadreurs pédagogiques, le fil conducteur est bien connu. Mais dans la pratique, ils disent ne pas suivre toujours le même ordre. Pourtant, l'ordre des rubriques obéit à un principe, celui d'une progression pour permettre à l'enseignant de mieux analyser son cours. Il est vrai que certains auteurs comme (Rogiers Carl,1963), dans les principes de la non directivité, partent du principe que l'imposition d'un fil conducteur réduit la capacité d'auto analyse mais cette progression est définie par (Donald Schon,1994) comme étant capitale car elle permet méthodiquement et de façon progressive à l'enseignant de réaliser pourquoi son action comporte des insuffisances ou est à cultiver davantage. Toutefois il reconnaît que l'encadreur pédagogique profite saisir les contours de l'enseignant pour rebondir. L'encadreur pédagogique doit suivre donc une logique et aboutir à des conclusions à même de modifier le comportement ultérieur de l'enseignant. Une conclusion utile se tire sur la base d'une démonstration et les encadreurs pédagogiques sont tenus alors de faire preuve de rigueur dans l'organisation de la conduite de l'EP au risque de ne pas aboutir à des conclusions porteuses.

Le non-respect d'un protocole peut être lié à une insuffisance de formation conduisant à une mauvaise maîtrise. Le respect de la démarche garantit au moins une certaine crédibilité, celle de la qualité de l'intervention. Si ce principe n'est pas respecté, l'entretien pourrait être décousu et donc l'enseignant pourrait ne pas suivre le déroulement ni procéder à une bonne analyse réflexive, ce qui peut aussi être cause de désaffection de l'EP chez les enseignants. Les entretiens mal conduits sont selon (Georges Lapassade,1958) sources de démotivation, de perte de confiance et de détérioration des relations.

La conduite de l'analyse réflexive est de ce fait très importante. Si elle est mal effectuée, l'enseignant ne perçoit aucun élément nouveau qu'on lui présente, et donc il n'a pas souvent l'impression d'avoir progressé après le passage de l'encadreur pédagogique comme le souligne si bien la (SIREP 2018).

Pour (Abdoulaye Ouattara,2009) les encadreurs pédagogiques viennent suivre les séances des enseignants tout en n'étant pas forcément préparés pour un cours particulier. Ils découvrent le cours au moment où ils se déroule, ce qui ne leur laisse pas souvent le temps de mieux organiser l'EP, et par conséquent ils ne sont pas suffisamment préparés et outillés pour apporter les conseils nécessaires. Pour lui l'encadreur pédagogique doit être préparé à la tâche donc l'encadreur devrait au préalable avoir toutes les informations relatives au cours. Pourtant l'encadreur pédagogique est un professionnel rompu à la tâche et doit dans n'importe quelle situation, apporter son concours. Il a été recruté sur la base de ses compétences obtenues après une certaine ancienneté, donc capable d'analyser et de conseiller en situation et de pouvoir analyser sur le champ n'importe quelle situation d'enseignement.

Sur 12 points de contenus développés au cours de l'EP, seuls 2 ont été abordés par tous les encadreurs pédagogiques pendant l'EP comme l'indique le tableau 1 : l'attitude de l'enseignant et le contenu pédagogique. Ces éléments semblent être les plus visibles et les plus faciles à observer en situation de classe. C'est probablement pour cette raison que ce point est abordé par tous les encadreurs pédagogiques et retenu par les enseignants.

(Bernard Jolibert et Jean Lombard,2008) pensent que l'entretien pédagogique devrait embrasser tous les aspects de la prestation. Mais est-il réellement possible d'observer en une heure de temps tous les aspects d'une situation de classe ? Certaines grilles d'observation se veulent exhaustives certes, mais la réalité de la classe fait que des aspects échapperont forcément à l'œil de l'encadreur pédagogique. Nous pensons que l'encadreur pédagogique doit se fixer des objectifs et opérer des choix

d'observation qui seront les sujets d'entretien. Une autre visite donnera l'occasion d'observer d'autres aspects pédagogiques ou didactiques ou encore d'autres aspects des compétences de l'enseignant.

Les objectifs de la leçon, la fiche pédagogique, les aides didactiques et l'évaluation dont l'analyse par l'encadreur pédagogique demande davantage de minutie et d'argumentaires sont classés en deuxième position des éléments observés lors de l'EP. (John Loughran et Amanda Berry, 2005, p.13) relèvent sur ce point le fait que l'encadreur pédagogique apprécie juste la formulation des objectifs qui n'est pas toujours en congruence avec le contenu du cours. Mais au-delà de l'appréciation, l'encadreur doit faire des propositions concrètes et saisir l'occasion pour montrer à l'enseignant comment formuler correctement des objectifs, surtout aux enseignants débutants. C'est en cela que (Georges Lapassade, 1958) trouve que l'EP est un moment propice de formation continue qui doit embrasser aussi bien les aspects pédagogiques que didactiques.

Les activités parascolaires exercées par l'enseignant n'ont jamais été abordées au cours de l'EP pour la raison que l'EP se limite à ce que l'encadreur pédagogique a vu en situation réelle de classe. Et pourtant, des auteurs comme (Jacquelyne Eccles, 2023) soulignent leur apport dans le développement personnel de l'enseignant et par conséquent doivent être objet d'évaluation chez l'enseignant. Pour elle, les activités parascolaires concourent à la réussite pédagogique en ce sens qu'elles développent les compétences interpersonnelles et sociales comme le leadership, le travail en équipe mais aussi permet l'élargissement du monde de l'enseignant.

La satisfaction des enseignants porte seulement sur 4 points sur les 12 : l'attitude de l'enseignant, la qualité de fiche pédagogique, la différenciation et les aides didactiques. Les enseignants sont satisfaits parce que soit les remarques sont réellement objectives, soit ils ont été félicités sur ces points. Même si certaines remarques étaient des remontrances elles rencontrent néanmoins leur

assentiment du fait de l'objectivité et de la pertinence de la remarque. Il est donc fondamental pour l'encadreur pédagogique de toujours faire des remarques objectives c'est dire qui sont basées sur des observations factuelles que l'enseignant lui-même reconnaît, et qui sont exemptes de jugements personnels ou d'interprétation. C'est du reste une des recommandations de la (SIREP,2028).

L'encadreur pédagogique peut faire des photos, noter l'heure exacte à laquelle le fait s'est produit, établir le lien avec une action capitale, toutes choses qui serviront de preuves. Mais l'élément fondamental demeure la manière dont ces remarques sont communiquées et discutées avec l'enseignant : l'encadreur pédagogique doit d'abord amener l'enseignant à reconnaître l'acte qu'il a posé, à mesurer la portée pédagogique de l'acte et enfin à entrevoir comment cet acte peut être amélioré s'il est préjudiciable à l'enseignement apprentissage ou aussi à voir comment il peut être consolidé s'il est positif. C'est à travers une démarche d'induction mêlée à une maïeutique sur la base d'un questionnement méthodique que l'encadreur y parviendra et non pas à travers des directives qu'il donne à l'enseignant. C'est en cela que consiste la véritable pratique de l'analyse réflexive par laquelle on pourrait éviter l'écueil de l'EP fait d'autoritarisme relevé par (Abdoulaye Ouattara,2009) et qui génère des germes de méfiance entre encadreurs et enseignants.

Une des limites de la recherche est qu'elle ne propose pas un cadre de démarche pour conduire un entretien pédagogique. Elle aurait pu se servir des observations d'entretien pour proposer des questions par rubrique dans le but de dégager la substance d'une démarche inductive pendant l'EP. En outre, elle aurait pu proposer également un exemple de rapport suite à l'observation des entretiens suivis.

Toutefois, quelques propositions qui découlent des difficultés et réticences rencontrées peuvent être retenues comme étant des stratégies pour améliorer les pratiques de l'EP et les rendre davantage efficaces. On pourrait noter : la formation régulière

des enseignants sur les pratiques de classe, l'établissement d'une collaboration sans ambages entre l'enseignant et l'encadreur pédagogique, l'harmonisation des pratiques pédagogiques telles les méthodologies et la gestion du tableau, le recyclage périodique des encadreurs pédagogiques en didactique du français, de la courtoisie de la part des encadreurs pour éviter les frustrations et la perte de confiance en soi, davantage d'humilité et de cordialité à l'égard des enseignants, faire bénéficier à l'enseignant au moins une fois par an d'un EP, faire des entretiens groupés avec plusieurs enseignants, accorder plus de temps à la séance d'EP lors des suivis, mettre un référentiel déontologique à la disposition des encadreurs pédagogiques et privilégier la démarche réflexive et la collaboration au cours de l'EP. Enfin, il serait souhaitable que le recrutement des encadreurs pédagogiques se passe par un concours dont le sujet porte sur une réflexion autour de préoccupations d'ordre pédagogique plutôt que sur la base de Questions à choix multiples (QCM).

Conclusion

En somme, cette étude a fait une analyse de la pratique de l'EP dans l'accompagnement formatif des professeurs de français des lycées et collèges au Burkina Faso. En effet, les investigations ont porté sur les pratiques de l'EP, les appréciations que les encadreurs pédagogiques et les professeurs de français des lycées et collèges font de la pratique de l'EP, les insuffisances qui compromettent l'efficacité de cette activité et les propositions d'amélioration de son efficacité.

A la lumière des résultats du questionnaire adressé aux enseignants, du guide d'entretien soumis aux encadreurs pédagogiques de français et de l'analyse des séances d'EP, il apparaît que la plupart des professeurs de français enquêtés apprécient négativement la pratique de l'EP. Aussi l'efficacité de la pratique de l'EP est-elle compromise par des insuffisances de trois ordres. D'abord sur le plan pédagogique, il ressort que la plupart des enseignants sont incapables de porter un regard critique sur leur propre travail. Ce

qui amène les encadreurs à verser dans le conseil pédagogique et à enfreindre la théorie du constructivisme qui veut que l'apprenant soit l'artisan de son propre savoir. Ensuite sur le plan relationnel, il apparaît que la collaboration entre les deux acteurs de l'EP est souvent mise à mal soit à cause d'une attitude condescendante de la part de certains encadreurs, soit à cause d'une attitude désinvolte manifestée par certains enseignants. Enfin sur le plan institutionnel, c'est l'insuffisance du temps imparti pour la pratique de l'EP qui est décriée. Quant aux propositions d'amélioration de l'efficacité de la pratique de l'EP, il ressort la nécessité que les enseignants soient formés et/ou informés de la démarche de l'activité au préalable, que les encadreurs reconsidèrent leur approche pour la rendre plus cordiale et susciter une bonne collaboration des deux parties, qu'un temps suffisant soit accordé à la séance de l'EP pour permettre une bonne coconstruction du savoir. Aussi, il serait plus porteur d'amener les enseignants à comprendre le bien-fondé de l'EP pour une meilleure adhésion de leur part

Références bibliographiques

- ALLAL Linda(1991). *Vers une pratique de l'évaluation formative, matériel de formation continue des enseignants*. Bruxelles :De Boeck.
- ECCLES Jacquelynn (2023). *Expectancy-value theory to situated expectancy-value theory: Reflections on 40+ years of working together*. *Motivation Science*, 9, 1–12.
- FLAVIER Eric (2009). *L'impact formatif de l'entretien de conseil pédagogique sur le développement professionnel d'un enseignant stagiaire*. *Travail et formation en éducation*, p. 22.
- JOLIBERT Bernard, & LOMBARD Jean (2008). *Réussir son inspection (école, collège, lycée) - Questions générales et conseils pratiques*. Paris: Seli Arslan.
- LAFORTUNE Louise, MONGEAU Pierre, & PALLASCIO Richard (1998). *Métacognition et compétences réflexives*. Montréal (Québec): Les Editions LOGIQUES.

LAPASSADE Georges (1958). *L'entretien pédagogique et le problème du conseil*. In: *Bulletin de psychologie*, tome 12 n° 154-155, 1958. La naissance du Bulletin de psychologie. pp. 101-104; doi : <https://doi.org/10.3406/bupsy.1958.7928>; https://www.persee.fr/doc/bupsy_0007-4403_1958_num_12_154_7928

LOUGHRAN John, & BERRY Amanda (2005). *Modeling by Teacher Educators*. *Teaching & Teacher Education*, 21, 193-203. <http://dx.doi.org/10.1016/j.tate.2004.12.005>

MAMANE Mamane Nassirou (2022). *Pratique de l'entretien pédagogique dans l'accompagnement des enseignants du français au collège*. Université Abdou Moumouni/ Ecole Normale Supérieure de Niamey, Niger.

MENA (2018), ARRETÉ 2018-273/MENA/SG/DGEPFIC/DEPPE du 05 septembre portant adoption du document de stratégie intégrée de renforcement de l'encadrement pédagogique(SIREP)

OUATTARA Abdoulaye (2009). *Etude évaluative des dispositifs actuels de formation continue des enseignants du secondaire au Burkina Faso : cas des professeurs de français*. [mémoire d'inspection, Ecole Normale Supérieure de Koudougou]. 0215 OUA, (108 f.).

ROGERS Carl (1963). Le non-directivisme et les relations humaines, In *Bulletin de Psychologie* 16-214, pp.321-325

SCHÖN Donald A. (1994) *Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Éditions Logiques, c1994. Collection Formation des maîtres.